

**DEMANDE de CHANGEMENT TEMPORAIRE
de CRÉNEAUX ACCORDÉS aux UTILISATEURS HABITUELS du COSEC**

le l'ASSOCIATION : représentée par
M en qualité de
pouvant être contacté(e) au demande à utiliser le COSEC (préciser la salle)
..... du au
deh..... à h..... pour l'activité (préciser le motif) :

Signature :

Cocardde OMNISPORTS représentée par : émet un avis : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <i>émargement :</i>
L'association..... représentée par : émet un avis : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <i>émargement :</i>
L'association..... représentée par : émet un avis : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <i>émargement :</i>
L'association..... représentée par : émet un avis : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <i>émargement :</i>
L'association..... représentée par : émet un avis : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <i>émargement :</i>

Après consultation des associations concernées, la Municipalité, représentée par M. Stéphane SENCE, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, accepte la demande formulée de l'association et indique que compte tenu du jour, aucun gardiennage ne sera assuré. L'association assurera la responsabilité pleine et totale de l'ouverture, de la fermeture et de la mise sous alarme du bâtiment.

Toute dégradation constatée durant la période d'utilisation sera de la seule responsabilité de l'association, signataire du présent document.

à Saint-Laurent-Médoc, le

Le Maire,